

Libre à vous ! - Demande #3459

Constituer une équipe régie pour Libre à vous !

15/11/2018 14:43 - Frédéric Couchet

Statut:	Fermé	Début:	15/11/2018
Priorité:	Normale	Echéance:	
Assigné à:	Frédéric Couchet	% réalisé:	100%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			

Description

La régie est est le local où géré la réalisation de l'émission de radio et les différents sons (musiques, jingles, personnes devant les micros...).

Actuellement, c'est une personne bénévole de la radio, qui s'occupe de la régie lors de nos émissions. Mais ce serait bien qu'à terme on puisse tout gérer seul, sans avoir à dépendre de la disponibilité des bénévoles de Cause Commune.

Il faudrait constituer une équipe (2/3 personnes) pour pouvoir s'occuper de la régie pour nos émissions (diffusion en direct le mardi de 15 h 30 à 17 h).

William de Cause Commune peut faire une formation régie le samedi après son émission Cyberculture qui se termine à 16 h.

Historique

#1 - 15/11/2018 14:43 - Frédéric Couchet

- Assigné à mis à Frédéric Couchet

#2 - 25/05/2019 21:29 - Frédéric Couchet

- Statut changé de Nouveau à Fermé

- % réalisé changé de 0 à 100

A ce jour trois personnes s'occupent de la régie en fonction des besoins et de leur disponibilité : Etienne Gonnu, Isabelle Vanni, Patrick Creusot.

Une documentation est désormais disponible et sera mis à jour si besoin https://wiki.april.org/w/R%C3%A9gie_Cause_Commune